

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 2957948
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1761874 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: 71725/DEV179649

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3023803 du 26.11.2020				
T1631B	8715946624983 CART 16XL NOIR STYLO PLUME Origine Japon	50	14,95		747,50
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	50	0,01		0,50
N°. de livraison:	du				
T1632B	8715946625003 CART 16XL CYAN STYLO PLUME Origine Japon	30	11,70		351,00
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	30	0,01		0,30
N°. de livraison:	du				
T1633B	8715946625027 CART 16XL MAGENTA STYLO PLUME Origine Japon	40	11,70		468,00
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	40	0,01		0,40
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 1.567,70 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture	1761874	Numéro de marché:	N°. de commande: N°. de client 40001225 Rep: 12
-----------------------	---------	--------------------------	--

N°. de commande client: 71725/DEV179649

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
			Sous-Total:		1.567,70
T1634B	8715946625041 CART 16XL YELLOW STYLO PLUME Origine Japon	30	11,70		351,00
N°. de livraison:	du				
T02W3B	8715946652849 CART 502XL MAGENTA JUMELLES Origine Japon	9	11,04		99,36
N°. de livraison:	du				
CF410A	0888793807507 410A.TONER N HP LJPro M452 Origine Japon	2	66,94		133,88
N°. de livraison:	du				
	DEEE M6APIT04 de 0,501 à 1Kg	2	0,1		0,20

Sous-Total 2.152,53 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture 1761874 **Numéro de marché:**

N°. de commande:
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de commande client: 71725/DEV179649

CF411A	0888793807514 410A.TONER C HP LJPro M452 Origine Japon	1	86,45	86,45
N°. de livraison:	du	1	0,1	0,10
CF259A	0192018046771 59A.TONER N HP LJPRO M404 Origine Japon	2	80,33	160,66

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER	
			1,89	2399,74	20,00	479,95	2879,69

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 1761874 Facture : 2.879,69 Montant : 26.12.20 Echéance :
LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23		40001225

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »